

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DES DELEGUES DU PERSONNEL
BORDEAUX**

Du 11 juin 2019

COLLEGE UNIQUE

TITULAIRES

Karine DUFAU – CFDT
Maxime PERINET – CFDT
Tomy MANSON – CFDT
Anthony PERROCHEAU - CFDT
David BERTRAND – CGT
Nicolas SCEAUX – CGT

SUPPLEANTS

Audrey CAMBIER - CFDT
Benoît VICTOR - CFDT
Elouan PEYROT - CFDT
Olivia CASTANDET - CFDT
Sébastien DEROCHE – CGT

Diffusion :

Patrick MORAN
Laurence MOLVOT
Jean-Pierre MOREL
Direction des Ressources Humaines

Directeur Région Sud-Ouest
RRH Région Sud-Ouest
Directeur d'Etablissement Thales Services

Tous secrétariats

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'intranet :
http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/dp2016.cfm
Les réponses aux DP sont disponibles sur l'extranet :
https://portal.mythalesgroup.com/emythales/bilans_cr.html

**Pour connaître les coordonnées du Service Paie
ou celui de votre Responsable Ressources Humaines :**
http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7&idd=103071&intralang=fr

REUNION

Ont représenté les salariés à cette réunion :

Maxime PERINET	CFDT
Elouan PEYROT	CFDT
Tomy MANSON	CFDT
Benoît VICTOR	CFDT
Sébastien DEROCHE	CGT

Excusés:

Anthony PERROCHEAU	CFDT
Audrey CAMBIER	CFDT
Karine DUFAU	CFDT
Olivia CASTANDET	CFDT
Nicolas SCEAUX	CGT
Anthony PERROCHEAU	CFDT
David BERTRAND	CGT
Michaël MARCINKOWSKI	A assisté à la réunion

Ont représenté la Direction à cette réunion :

Laurent GUIMON	Responsable Pôle Energie - Services SO
Laurence MOLVOT	Responsable Ressources Humaines Relations Sociales

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL CFDT

Rappel

Les comptes-rendus de réunion de délégués du personnel doivent être faits par la direction dans les 6 jours (délai légal) suivant la réunion et mis à disposition dans le registre des délégués du personnel.

Remarque générale

Pour des raisons de lisibilité et de compréhension de vos réponses aux questions d'ordre économique, nous souhaiterions que vous utilisiez le vidéo-projecteur lors de la réunion pour nous présenter en séance les planches que vous mettrez en annexe du compte-rendu.

Questions d'ordre économique

Question 1 : Quelles sont les données économiques suivantes au 31 mai ?

	<i>Budget</i>	<i>Réel</i>
<i>Prises de commandes</i>	<i>34,000</i>	<i>41,107</i>
<i>Chiffre d'affaires</i>	<i>43,740</i>	<i>44,355</i>
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>3,802</i>	<i>3,240</i>

REPONSE : Les informations sont indiquées directement dans le tableau ci-dessus.

Question 2 :

Quelles sont les principales RAO actuellement suivies ?

- Etat (en cours, remise, perdue, gagnée),
- dates prévues de remise de l'offre,
- date prévisionnelle de début d'affaire,
- nombre de salariés concernés par la réalisation.

(Merci de nous remettre en séance la version papier des tableaux projetés)

REPONSE : Les éléments ont été présentés en séance et une version papier a été communiquée.

Plan de charge et intercontrat

Question 3 : Combien de personnes sont actuellement en inter-contrat ?

Quelle est la prévision à 4 et 8 semaines ?

REPONSE : 10 personnes sont actuellement en inter-contrat. La prévision est en augmentation sur le mois de juin et sera en baisse à compter du mois de juillet.

Question 4 : Combien de personnes sont actuellement en inter-contrat longue durée ? (Nous vous rappelons que la limite est de 3 mois.)

REPONSE : 6 personnes.

Question 5 : Combien de salariés ont imputé en inter-contrat en avril ?

Quel a été le nombre total de jours d'inter-contrat sur le mois d'avril ?

Nous souhaitons connaître les deux informations qui sont distinctes.

REPONSE : 10 salariés ont imputé en inter-contrat au mois de mai 2019.

Gestion du personnel

Question 6 : Effectif de l'agence au 31 mai ? Merci de distinguer F/H.

C.D.I	C.D.D	Sous-traitant	C.Q	Intérim.

(Merci de nous remettre en séance la version papier des tableaux projetés)

REPONSE : Une présentation a été effectuée en séance.

Question 7 : Causes des variations d'effectifs au cours du mois précédent ?

- entrées,
- sorties,
- démissions,
- licenciements économiques et non économiques,
- fin de CDD,
- mutations.

(merci de nous remettre en séance la version papier des tableaux projetés)

REPONSE : Une présentation a été effectuée en séance.

Question 8 : Quelles sont les prévisions d'entrées et sorties pour les mois à venir ?

**REPONSE : 5 entrées en prévision : 1 entrée en juin, 2 juillet et 2 en septembre.
4 sorties en prévision : 2 en juin et 2 en août.**

Question 9 : Salariés dépendant de l'agence actuellement en mission courte (entre une semaine et un mois) et longue durée (supérieur à un mois) en France et à l'étranger ?

- date de début des missions,
- durée prévue.

REPONSE : Il n'y a pas de salarié en mission en France ou à l'étranger.

Question 10 : Salariés ne dépendant pas de l'agence de Bordeaux mais actuellement en mission dans la région bordelaise :

- nombre de personnes,
- date de début des missions,
- durée prévue,
- lieu des missions,
- projets sur lesquels elles sont affectées ?

REPONSE : Il n'y a pas de salariés ne dépendant pas de l'agence de Bordeaux en mission dans la région Bordelaise.

Question 11 : Pourriez-vous nous présenter l'organisation des responsabilités au sein de l'agence pour la période estivale à venir ?

REPONSE : Le planning de congés des Managers est en cours de consolidation et les informations seront communiquées aux collaborateurs impactés. Les responsabilités qui incombent aux managers seront, lorsqu'ils seront en congés, pris par des remplaçants qui seront nommés.

Question 12: Pourriez-vous nous faire un bilan des affaires qui vont ou qui devraient démarrer en utilisant le tableau suivant ?

Affaire	Nombre de personnes requises	Probabilité de démarrage	Date de début envisagé	Technos employées

REPONSE : Les éléments sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Affaire	Nombre de personnes requises	Probabilité de démarrage	Date de début envisagé	Technos employées
EDF MARSU	3 à 9	90%	19/06/2019	React JS/JEE/Kafka

Question 13 : Pourriez-vous faire le même exercice en listant tous les projets de l'agence et en chiffrant

- nombre de personnes travaillant sur l'affaire,
- date de fin,
- variation des effectifs par affaire

Affaire	Nombre de ressources	Evolution des ressources	Technos employés

REPONSE : Les éléments sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Affaire	Volume de prestation	Evolution des ressources	Technos employés
CEA	<5	0	
Dassault	<10	0	C#
EDF DSP	<5	-1 (juin-juillet) +1 mai	JavaEE
EDF DOAAT	<5	0	JEE
EDF marché Digital	<10	-2,5 (mai)	Angular JS/JEE
EDF Connect	<10	+0,5 (mai)	Etudes
EDF Marsu	<10	-9 (mai)	React JS/JEE/Kafka
EDF TMA	<30	-1 (juin)	Composition / Devops/JEE
Orange TMA Editique	<10	-1 (avril) +1 (mai)	Sefas/PEA/Kshell
Orange 118 712	<5		JEE
Orange OVC	<5	0	JEE
Orange AMS	<5	0	
Pages Jaunes	<5	0	JEE
Pôle Emploi	<20	0	Clearcase, PIC
AVS	<5	0	
AVS	<5	0	Support
AVS	<5	-1 (mai)	
TOTAL TMA	<20	0	GED Meridian, .net, ...
DMS	<5	0	C
DMS	<20	+1 (mai)	C/C++/Python
DMS	<10	0	C/C++
DMS	<5	0	Big DATA
DMS	<5	0	Data Scientit
AVS	<5	0	Data Engineer - Big Data
AVS	<5	0	Data Engineer - PowerBI
AVS		0	Développeur Cloud AWS
AVS	<5	0	Fonctionnelle KPI
DMS	<5	0	Big Data . DevOps, FO, BO, IA
LA POSTE	<5	0	Norme VIGIK3, JavaEE
TOTAL EP	<5	0	PI AF SDK .Net

Question 14 : Où en est le recrutement pour le poste de PMO ?

REPONSE : Un nouveau collaborateur a intégré le Pôle Energie et Services sur Bordeaux cette semaine. Il aura un double rôle, Program Manager et PMO du Pôle.

EDP

Question 15: Quand la campagne des Entretiens de Développement Professionnel doit-elle débuter ?

REPONSE : La campagne des EDP débutera début juillet pour se terminer fin septembre.

Question 16 : Qui sont les managers identifiés pour faire passer les EDP ?

REPONSE : Les chefs de développement, les responsables de CCL ou le responsable de Pôle pour les équipes qui lui sont rattachées.

Question 17 : Les managers en charge de faire passer les EDP ont-ils tous récemment reçu une formation adaptée pour exercer cette fonction ?

REPONSE : Nous n'avons pas eu de nouvelle demande de formation aux EDP.

Question 18 : Quel est le processus d'attribution du manager pour faire passer l'EDP ?

REPONSE : Les chefs de développement feront passer les EDP des salariés qui leur sont rattachés. Les entretiens que ce soit les EAA ou les EDP sont effectués par les managers hiérarchiques ou dans une moindre mesure par les managers fonctionnels qui sont au plus près des salariés (notamment lorsque les équipes sont petites).

Question 19 : Un salarié peut-il demandé à changer de manager pour passer son EDP ?

REPONSE : Par principe, l'EDP doit être réalisé avec le N+1. Un salarié peut toutefois demander à passer son EDP avec son N+2 dans un deuxième temps.

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL CGT

Passage au forfait 214 jours

La CGT a fait remarquer à la direction des erreurs sur le passage au forfait 214 jours. Des salariés qui sont passés du forfait 210 jours au forfait 214 jours, se sont retrouvés en deçà du minimum de la grille conventionnelle TGA majoré de 3% en raison de cette nature de changement de forfait.

Question 1 :

A ce jour les collègues n'ont pas vu leur salaire rectifié. Merci de vous engager sur une date de régularisation.

REPONSE : Les minimas conventionnels sont les mêmes quel que soit le nombre de jours compris dans le forfait.

Les salariés à 214 jours ayant une rémunération en deçà du minimum conventionnel majoré de 3% pourront être augmentés dans le cadre de la politique salariale de juillet.

Synthèse des EDP dans eHR-Together

Certains salariés nous ont remontés leur surprise à la relecture de commentaires figurant dans la synthèse de leur EDP réalisé l'année passée.

Il s'agit de cas de salariés pour lesquels l'entretien n'avait pas pu être préparé dans eHR-Together en raison des problèmes de sécurité impactant les collaborateurs sur site client. Durant cette période les entretiens avaient été préparés de manière manuscrite.

Il semblerait qu'il y ait eu des problèmes de retranscription dans l'outil eHR-Together avec des commentaires provenant de la PeopleReview.

Certains commentaires désobligeants ont ainsi été portés à la connaissance des salariés concernés et ne semblaient pas être conformes à la synthèse manuscrite que leur avait présentée leur manager. Cette retranscription n'a apparemment pas été validée par le manager, responsable de l'entretien, dans les cas notifiés.

Question 2 :

Cette question a été posée au mois de février et depuis rien n'a évolué. Les commentaires désobligeants sont toujours en visibilité et ils sont signés avec le nom du chef de Dev, alors qu'il n'en est pas l'auteur.

Nous vous demandons de rectifier ces informations apparaissant sur le dossier eHRTTogether des salariés concernés en retranscrivant les synthèses manuscrites qui avaient alors reçu l'aval des salariés et de leur manager.

REPONSE : Nous avons sollicité le GIE afin de faire effacer les commentaires.

**PLANNING DES
«REUNIONS DP Bordeaux»
2019**

Dates	Salles
10 janvier 2019 (Après-midi)	Les Grands Hommes
12 février 2019 (Après-midi)	Les Grands Hommes
26 mars 2019 (matin)	Les Grands Hommes
12 avril 2019 (Après-midi)	Les Grands Hommes
17 mai 2019 (matin)	Les Grands Hommes
11 juin 2019 (après-midi)	Les Grands Hommes
16 juillet 2019 (après-midi)	Les Grands Hommes
10 septembre (après-midi)	Les Grands Hommes